

**PENSEZ  
ENVIRONNEMENT**

**ADOPTER LES  
BONNES GESTES  
DE TRI  
DES DECHETS**



Durant la dernière décennie le Maroc s'est engagé dans un processus continu de renforcement de son arsenal juridique environnemental. Ainsi, les principaux textes de lois se rapportant à la gestion des déchets sont : La loi n° 28-00 relative à la gestion des déchets et à leur élimination. Et constitue le référentiel de base pour l'ensemble de la chaîne : collecte, transport, élimination et traitement.

Les principaux apports de cette loi, en relation avec la gestion des déchets, se résument dans :

- L'instauration du principe « pollueur-payeur » et de la responsabilité partagée entre les différents acteurs concernés, selon la nature du déchet (Déchet Dangereux ou non).
- La création de décharges contrôlées en fonction de la nature du déchet.
- Les modalités de planification de la gestion des déchets au niveau de chaque région ainsi qu'au niveau national.
- La création d'une structure nationale de gestion des déchets dangereux.
- La mise en place d'un système de contrôle et de constatation des infractions.
- Mise en place d'un système graduel de sanctions financières en fonction de la gravité des infractions.

Pour l'application et la mise en place de la loi 28-00, un ensemble d'arrêtés et décrets d'application ont été promulgués à ce jour.

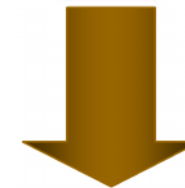
- Décret n° 2-07-253 portant classification des déchets et fixant la liste des déchets dangereux.
- Décret n°2-09-139 relatifs à la gestion des déchets médicaux et pharmaceutiques.
- Décret n° 2-09-284 fixant les procédures administratives et les prescriptions techniques relatives aux décharges contrôlées.
- Décret n° 2-09-538 fixant les modalités d'élaboration du plan directeur national de gestion des déchets dangereux.
- Décret n° 2-09-85 relatif à la collecte, au transport et au traitement des huiles usagées.

*Pensez environnement*



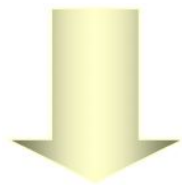
**DANS LE BAC AU  
COUVERCLE VERT**

- Cartouches d'encre
- Verre
- Déchets d'Équipements  
Électriques et Électroniques
- Mobilier de bureau...



**DANS LE BAC AU  
COUVERCLE  
MARRON**

- Restes de repas
- Epluchures de fruits
- Mouchoirs...



**DANS LE BAC AU  
COUVERCLE  
JAUNE**

- Papiers, cartons
- Canettes, boîtes de conserve
- Briques alimentaires
- Bouteilles en plastique...

